

Un nouveau contexteou de la nécessité de rénover le dispositif de Formation FFR

S'intégrant dans la dynamique de rénovations des diplômes d'Etat initiée par le Ministère des Sports, la FFR a mis en œuvre une refonte complète de sa filière de formation depuis les diplômes fédéraux jusqu'aux diplômes d'état afin de mieux répondre aux évolutions du secteur amateur et professionnel de la pratique du rugby.

Plusieurs éléments essentiels permettent de comprendre cette exigence de rénovation et les transformations qui en découlent :

1. les contraintes institutionnelles et réglementaires accompagnant la réforme des formations aux métiers du sport initiée au sein du Ministère des sports. Cette réforme place les compétences professionnelles au cœur des dispositifs de formation afin de mieux répondre aux relations entre formation et emplois dans le champ des activités physiques et sportives. Ce cadre réglementaire incite le mouvement sportif et plus particulièrement les fédérations à réfléchir à de nouveaux dispositifs prenant en compte les contraintes d'une véritable professionnalisation des formations.
2. La professionnalisation du Rugby et l'augmentation des confrontations internationales à l'échelle des clubs ou des nations. L'échange de pratiques d'entraînement et de management du rugby ont souligné la nécessité de former des entraîneurs capables de concevoir et de mettre en œuvre, au sein des structures de formation professionnelle des démarches les plus efficaces d'optimisation de la performance tant individuelle que collective, démarches qui doivent désormais s'intégrer aux nouvelles exigences du sport professionnel (et notamment son évolution réglementaire) tout en préservant les valeurs et l'éthique de l'activité rugby.
3. L'effet Coupe du monde : cet événement sportif a confirmé la place du rugby à XV au sein de la société française et se concrétise par :
 - a. un afflux massif de nouveaux licenciés sur les différentes catégories d'âge, qu'il convient d'accueillir et de fidéliser
 - b. Une demande de pratiques très diversifiées sans cesse croissante et qui concerne :
 - i. Les pratiques de loisirs (Beach Rugby, Rugby à toucher, « anciens »...) associées à un refus des pratiques compétitives traditionnelles.
 - ii. La pratique féminine qui se développe (+40% de licenciées en 2008)
 - iii. La pratique liée au développement du club dans le tissu social qui l'entoure en liaison avec des politiques éducatives territoriales, contractualisées sur le principe d'une approche globale des besoins de l'enfant et du jeune (quartiers, écoles, centres aérés, milieu carcéral)

- iv. Et une pratique plus traditionnelle orientée vers la recherche de la performance
- 4. Des obligations fédérales¹ plus exigeantes en termes de compétences techniques, pédagogiques et sécuritaires des encadrements pour les collectifs engagés en compétitions

La FFR a conçu une **filière complète de formation et de certifications**, depuis les diplômes fédéraux jusqu'aux diplômes d'état, visant à mettre en adéquation les diplômes et les exigences réglementaires, les attentes des publics, les besoins émergents, les nouveaux métiers et l'évolution des structures d'accueil

Elle organise les différents niveaux de qualification en fonction des niveaux d'intervention (encadrants bénévoles, encadrants rémunérés, sport amateur, sport professionnel, compétences différenciés en fonction des niveaux d'intervention, pratique d'initiation, de perfectionnement, compétition de haut niveau...etc.) B

Le dispositif structurant les nouveaux diplômes Rugby :

Les nouveaux diplômes Rugby sont structurés non à partir de programmes de connaissances théoriques mais à partir de l'analyse des contextes de travail et la mise en évidence des compétences significatives du savoir-faire professionnel.

Chaque diplôme est organisé en référentiels :

- le référentiel de l'activité lié à l'emploi dans le champ du rugby (clarifie les tâches à maîtriser au cours de la conduite des activités professionnelles qui ont été identifiées lors de l'analyse du travail dans le cadre des emplois repérés.)
- le référentiel de compétences et le référentiel de formation (précise les savoirs de différentes natures qui sont constitutifs de la maîtrise des compétences requises.
- Le référentiel de formation permet d'élaborer les contenus de formation qui seront abordés lors du parcours de formation.)

La structuration des diplômes rugby XV en unités capitalisables traduit de manière réglementaire cette orientation. Le diplôme est obtenu lorsque le stagiaire a validé les différentes unités constitutives du diplôme.

La filière de formation organise le secteur d'intervention amateur et le secteur d'intervention professionnel comme suit :

1. Pour les diplômes fédéraux, trois publics correspondant à trois diplômes :

- école de rugby (jusqu'à la catégorie moins de 13 ans)
- entraîneur jeunes (moins de 15 et moins de 17 ans)
- entraîneur (moins de 19 ans et plus)

Pour chaque diplôme 2 domaines de compétences à maîtriser :

- conduire et animer des séances d'entraînement
- accompagner le groupe en compétition (préparation, management, bilan, remédiations)

¹ Article 353 des Règlements généraux FFR

Pour chaque diplôme 5 domaines de connaissances associées : le jeu, le joueur, la démarche, le règlement, l'éthique de la pratique.

Pour chaque diplôme un dispositif de certification qui évalue les compétences d'action en situation réelle et les compétences de conception au travers de rapport d'expériences permettant l'analyse distanciée des expériences du stagiaire.

2. Pour le secteur « professionnel », il y a obligation de posséder un diplôme d'état. Pour chaque diplôme d'état, (BP JEPS Sport Co, DE JEPS rugby XV et DES JEPS rugby XV) un livret référentiel harmonise le cadre général de la certification des compétences ainsi que les contenus de formation associés aux différentes unités capitalisables du diplôme. Des Fiches repères « contenu de formation » ont pour objectif de préciser les attendus en terme de connaissances associées à partir de la lecture de la fiche descriptive d'activités et la prise en compte du référentiel de certification.
3. La création récente de CQP (Certification de qualification Professionnelle) complète la filière pour des missions d'entraînements et de coordination d'Ecole de Rugby exercées à temps partiel en complément d'une activité professionnelle.

Le Modèle de formation Fédéral ou la démarche de Form'action

La FFR a depuis de longues années une pratique de formation des éducateurs et des entraîneurs intégrée aux « modèles culturels » de l'environnement Rugby.

Parmi ces modèles, deux positions fondamentales structuraient jusque là l'environnement de la formation :

- une position considérant que les pratiques des éducateurs et des entraîneurs se construisent essentiellement par immersion dans l'action. Selon le vieil adage que « C'est en forgeant que l'on devient forgeron ». C'est donc dans l'action et l'action seule que se construit le savoir-faire de l'éducateur et de l'entraîneur. La compétence professionnelle est donc le résultat nécessaire et suffisant de la pratique.

On sait aujourd'hui les limites d'une acquisition des compétences par l'action seule. Former par l'action suppose d'intégrer la pratique concrète dans une démarche « réflexive » permettant d'en extraire les fondements, d'en comprendre les mécanismes, d'en rendre conscient les procédures.

- une position qui considère les pratiques d'entraînement ou d'animation comme des savoirs-faire dérivés essentiellement des connaissances scientifiques.

Ce modèle de l'animation pédagogique et de l'entraînement comme science appliquée conduit l'éducateur et l'entraîneur à suivre les prescriptions issues des travaux de recherche scientifiques. La pratique doit se conformer à des modèles et des principes déduits des savoirs scientifiques dont elle serait l'opérationnalisation.

- Entre ces deux positions, un autre modèle semble aujourd'hui plus opérationnel aux yeux des différents intervenants rugby : celui de l'éducateur et de l'entraîneur définis comme « **praticiens réflexifs** »

Le « praticien réflexif envisage son action comme une pratique réfléchie, productrice de savoirs formalisés à partir des expériences réalisées en situation. Le savoir professionnel est considéré comme un savoir agir, l'acteur en situation n'est pas un simple applicateur de modèles théoriques qui lui

apporteraient par une démarche prescriptive les solutions aux problèmes rencontrés sur le « terrain ».

Le professionnel compétent n'est pas seulement celui qui sait agir avec compétence, c'est aussi celui qui sait décrire comment il sait agir avec compétence (formalisation distanciée). La réflexivité est reconnue comme essentielle dans la construction des compétences »

Cette capacité de tirer des enseignements de sa pratique contribue en cours de formation à développer une capacité à générer des compétences, ce qui caractérise aujourd'hui l'ingénierie de la professionnalisation.

Former un **praticien réflexif**, c'est donc former un professionnel capable de maîtriser sa propre évolution en construisant des compétences et des savoirs nouveaux ou plus pointus à partir de ses acquis et de ses expériences

La Form'action....

- L'approche vise à développer des compétences plutôt que de transmettre des connaissances
- Les compétences sont centrées sur des connaissances (savoirs) des habiletés (savoirs faire) et des attitudes (savoir être)
- Les cibles de formation sont centrées sur les besoins des stagiaires et non plus sur le contenu
- La démarche de « Form-action professionnelle c'est :Sortir du schéma : « la théorie d'abord, l'application pratique ensuite »

L'acte de travail constitue un authentique acte de formation quand il est accompagné d'une activité d'analyse, d'approfondissement ou de recherche

Les « situations de travail » sont des supports pour la construction des compétences

Ceci implique pour le formateur de construire des contenus et des situations de formation en correspondance aux « situations professionnelles de référence »

Les apports théoriques n'ont de sens que s'ils répondent à une question, à une attente, que s'ils contribuent à résoudre un problème, donc s'ils renvoient à une pratique de référence.

Cette articulation est essentielle dans la construction des compétences « professionnelles » et dans la construction des contenus de formation

La reconnaissance de ce modèle constitue un principe structurant des formations aux métiers du Rugby, il s'inscrit en rupture avec le modèle traditionnel

Max Godemet

DTN Adjoint FFR